



SOUKKOT *Hag Souccot Saméah !*



Après 40 jours de supplications et de prières, nous atteignons le jour le plus solennel de l'année : Yom Kippour. Ce niveau de purification va nous permettre de fêter Souccot (ou la fête des Cabanes) et de témoigner de notre gratitude à Hachem en souvenir de Sa protection et de Son soutien pendant les 40 années de la traversée du désert. Cette merveilleuse fête dure sept jours, et nous permet d'accueillir les sept hôtes spirituels ou Ouchpizines qui viennent nous rendre visite chaque jour. Selon le Zohar, la présence de pauvres ou de démunis est indispensable pour recevoir leurs bénédictions.

SOUKKOT PARACHA VEZOT HABERAKHA

(La Fête de Réjouissance)

Les lectures de la Torah de Soukkot et de Chemini Atseret sont issues de **Lévitique 22-23, Nombres 29 et Deutéronome 14-16**. Elles détaillent les lois des *moadim* - « moments désignés » du calendrier juif pour y célébrer notre relation avec D.ieu, y compris les mitsvot de résider dans la Soukka (hutte recouverte de feuillage) et de prendre les « Quatre Espèces » lors de la fête de Soukkot, les sacrifices apportés au Saint Temple de Jérusalem à Soukkot et l'obligation de se rendre au Saint Temple pour « voir et être vu devant D.ieu » à chacune des trois fêtes de pèlerinage : Pessa'h, Chavouot et Soukkot. Le jour de Sim'hat Torah (« réjouissance de la Torah »)

1- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE 2024 - 5785 FÊTE DE SOUKKOT

♦ MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

14 TISHRI 5785

Veille de Soukkot - Erouv Tavchelin

Charit : 6h00 - 7h00

Allumage des bougies: 17h49

Min'ha suivi de Arvit: 17h50

♦ JEUDI 17 OCTOBRE 2024

15 TISHRI 5785

Soukkot jour 1

Charit : 8h15

Min'ha suivi de Arvit: 17h45

Allumage des bougies

(à partir d'une flamme): 18h49

2- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2024 - 5785

♦ A) VENDREDI

18 OCTOBRE 2024 - 16 TISHRI 5785

Soukkot jour 2 - Veille de Chabbat

Chahrit : 8h15

Allumage des bougies

(à partir d'une flamme): 17h45

Min'ha suivi de Kabala Chabbat: 17h45

♦ B) CHABBAT

19 OCTOBRE 2024 - 17 TISHRI 5785

Hol-Hamoéd jour 1

Cha'hrit: 8h15

Min'ha: 17h10

Suivi de Séoudat Chlichit

Arvit Fin de chabbat 18h47

♦ DIMANCHE 20 AU

MARDI 22 OCTOBRE 2024

Chahrit 6h et 7h30

Minha 17h45

Veillé d'étude

de Hochaana Rabba

de 22h00 à 00h30

♦ MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

Chahrit de Hochaana Rabba: 6h50

Hodou 7h22 Nets

Veille de Chemini Atseret

(Erouv Tavchiline)

Allumage des bougies: 17h37

Minha suivi de Arvit 17h35

♦ JEUDI 24 OCTOBRE 2024

Chahrit a 8h15

Veille de Simhad Torah

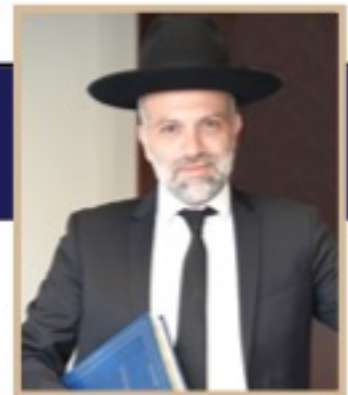
Minha suivi de Arvit et Hakafot à 17h45

Allumage a 18h30

(à partir d'une flamme existante)



Rabbin Jérémie Asséraf



nous concluons, et recommençons, le cycle annuel de la lecture de la Torah. Nous lisons d'abord la paracha de **VeZot Haberakha** (Deutéronome 33, 1 - 34, 12), qui relate les bénédictions que Moïse adressa à chacune des douze tribus d'Israël avant sa mort. Faisant écho aux bénédictions de Jacob, cinq générations auparavant, Moïse attribue à chaque tribu son rôle particulier au sein de la communauté d'Israël. VeZot Haberakha raconte ensuite comment Moïse gravit le mont Nebo au sommet duquel il vit la Terre Promise. « Et Moïse, le serviteur de D.ieu, mourut là dans la terre de Moab, sur l'ordre de D.ieu ... et nul n'a connu son tombeau jusqu'à ce jour. » La Torah conclut en attestant qu'« Il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse, que D.ieu a connu face à face ... à la main puissante et à toutes les choses redoutables que Moïse fit aux yeux de tout Israël. » Immédiatement après avoir terminé la Torah, nous la recommençons en lisant le premier chapitre de la Genèse (le début de la lecture de Chabbat prochain) qui décrit comment D.ieu créa le monde en six jours et comment Il cessa Son travail le septième jour, qu'Il sanctifia et bénit pour être un jour de repos.

La Fête de Soukot

La fête de Soukot se décline en plusieurs temps forts :

- ♦ **Souccot : Yom Tov** (1 jour en Israël et 2 en dehors d'Israël) où tout travail est interdit à l'exception de cuisiner sous certaines conditions, ainsi que de porter ce qui est nécessaire
- ♦ **Hol Hamoêd** : (demi-fête) où seuls les travaux vraiment nécessaires seront effectués.
- ♦ **Hochaâna Rabba** : On veille pour réciter des passages de la Torah et le livre des Psaumes.
- ♦ **Chemini Atseret et Sim'hat Torah** : Yom Tov (1 jour en Israël et 2 en dehors d'Israël) où tout travail est interdit à l'exception de

cuisiner sous certaines conditions, ainsi que de porter ce qui est nécessaire

Résider dans la Souka

- ♦ À Soukot nous avons la mitsva d'habiter dans la souka pendant 7 jours de la fête. Cela signifie que l'on y mange, dort, habite, etc. de la même façon qu'on vit dans sa maison le reste de l'année. Et donc pendant 7 jours, la Souka doit être considérée comme « habitation principale » et la maison comme « accessoire ».
- ♦ Le premier soir on est obligé de manger dans la Souka minimum 30g de pain, mais les autres jours on tenu d'y manger seulement si on mange plus d'un kabeitsa (54 gr) de pain.
- ♦ Celui qui le désire pourra manger des fruits ou des légumes en dehors de la Souka. Et même si c'est son repas, il sera dispensé de Souka.
- ♦ Il en va de même pour celui qui mange du riz, de la viande, du poisson, du fromage, ou même une quantité de pain inférieure à kabétsa. Dans un tel cas, il sera alors dispensé de Souka.
- ♦ En revanche, celui qui mange une quantité de gâteau supérieure à 54g. devra manger dans la Souka, mais il ne devra pas dire la bénédiction de léchev ba-souka.
- ♦ S'il consomme une quantité de gâteaux supérieure à 216 g. il devra alors manger dans la Souka, et réciter la bénédiction de léchev bassouka.
- ♦ Bien que, comme mentionné précédemment, on puisse prendre des mets sans pain en dehors de la Souka, c'est une Mitsva de fixer deux véritables repas par jour à la Souka, un le soir et l'autre le jour, pendant les sept jours de Soukot, et le

CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530

POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



Chabat la Séouda Chélichit en plus.

◆ On initie les garçons dès l'âge de 5 ans pour les introduire à cette Mitsva.

◆ Les femmes sont exemptes de résider dans la Souka comme de toute autre Mitsva régie par le temps. Si elles accomplissent néanmoins cette Mitsva, elles recevront leur récompense.

Comment Agiter le Loulav

Tenez-vous face vers le Sud. Prenez le bouquet contenant la feuille de palmier (Loulav), les trois tiges de myrte (Hadass) et les deux branches de saule (Ârava) dans votre main droite, et laissez l'Étrog (découvert) dans sa boîte.

Récitez la bénédiction :

Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou melek haÔlam achère kidéchanou bemitsvotav, vétsivanou al nétilat Loulav

Le premier jour de Soukot (ou la première fois que vous accomplissez cette mitsva cette année), récitez également la bénédiction :

Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou melek haÔlam chéhé'héyanou vékiyémanou véhiguiyanou la-zmane hazéh.

Ensuite prenez l'Étrog dans votre main gauche.

Rassemblez alors le Loulav et l'Étrog. Faites avec le Loulav serré contre l'Étrog trois va-et-vient dans chaque direction : **(1)SUD (2)NORD (3)EST (4)Est-Haut (5)Est-Bas (6)OUEST.**

Vous agitez les 4 espèces dans un mouvement de « Va et Vien », et chaque fois que les quatre espèces sont ramenées vers vous, le bas du bouquet doit toucher votre poitrine (à l'endroit du cœur).

Les Hakafot (Hochaânot) autour de la Téva

Après avoir récité le Hallel, on sort un Séfer Torah du Hékhel, et on le pose sur la Téva. Toute l'assemblée tourne autour de la Téva avec le Loulav et ses espèces dans les mains. Selon notre maître le Ben Ish 'Hai, un homme qui prie seul sans Minyan par exemple une personne malade qui ne peut se rendre à la synagogue pour entourer la Téva avec l'assemblée, il doit placer une chaise ou une table au centre de la pièce, et y placer un livre contenant les 5 livres de la Torah, et tourner autour, afin de ne pas négliger les Hakafot.

Époque du Réjouissance

La Souka représente pour nous une 'Houpa d'un 'Hatan et sa Kala. Le Peuple d'Israël unis avec Hachem par un lien très spécial. Nous nous remémorons alors cette période extraordinaire où nous avons suivi Hachem, dans ce désert immense et terrifiant, cette terre aride et désolée. Et contre toute attente, nous avons joui d'une abondance extraordinaire.

Protection Particulière

Lors de leur traversée du désert, après la sortie d'Égypte, les Hébreux étaient protégés en permanence par D-ieu sous la forme de colonnes Avinou, Moché Rabbénou, Aharon Hacoheh, Yossef Hatsadik et David Hamélèkh. Le premier jour, Avraham Avinou rentre dans la Souka, suivi de tous les autres invités. Le deuxième jour, c'est Its'hak qui avance le premier et tous les autres à la suite. Et ainsi se poursuit la semaine : le troisième jour, le premier à entrer est Yaâkov, le quatrième jour, Moché, le cinquième jour, Aharon, le sixième jour, Yossef et le septième jour, Hocha'ana Rabba, David Hamélèkh. Selon le Séfer Hatodaâh, en suivant cet ordre spécial, alors le 7 du mois d'Adar, jour du décès de Moché Rabbénou, tombe le même jour de la semaine que le jour où il est l'invité principal, c'est-à-dire le quatrième jour de la fête. Même chose pour Aharon Hacoheh : le jour où il est l'invité tombe le même jour de la semaine que son jour de décès, le 1er jour du mois d'Av de l'année précédente. Et dans le Ziv Haminhaguim, (p.225) il est rapporté que le jour de la fête de Chavouot, jour du décès de David Hamélèkh, tombe le même jour où il est l'invité, Hochaâna Rabba.

Le Kippour de Nations du monde

Pendant Soukot, à l'époque du Temple, on offrait 70 taureaux pour faire expiation des fautes des 70 traditionnelles nations de la terre. C'était une manière d'associer l'humanité au jour de Kippour d'Israël.

Trois fois par an

La montée au Beth Hamikdash Voici encore une Mitsva dont l'impact est extraordinaire. Trois fois par an, les Bné Israël montaient des quatre coins de la terre vers le Beth Hamikdash à



HEKHAL SHALOM NOTRE COMMUNAUTÉ



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

DONA IMY BAT RIVKA Z"L	19 TICHRI - 12 OCT.
NISSIM PEREZ Z"L	12 TICHRI - 14 OCT.
AMAR ELIE Z"L	

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Georgette Chriqui pour la nahala de sa tante Dona Imy Bat Rivka Z"L.

Les lois de Yom Tov

Se réjouir, profiter, se reposer du travail Intermédiaire

De même qu'il existe des lieux sacrés, véritables portails spatiaux par lesquels transparaît une forme de transcendance, il existe aussi des temps sacrés, des points lumineux dans le cycle annuel, des moments où nous sommes élevés au-delà du temps, loin au-dessus du monde profane et de tous ses soucis. Le Chabbat est le jour où le cycle hebdomadaire se transcende lui-même. Vient ensuite Yom Tov, littéralement « un bon jour », chaque Yom Tov représentant le point culminant de l'année d'une manière qui lui est propre, avec sa signification, son message et sa saveur spécifiques. Ces jours-là, la Torah proscrit le travail. En ce temps sacré, le travail ou toute implication dans les aspects profanes de la semaine altéreraient cette sainteté et en occulteraient la lumière. Mais le « travail » est défini quelque peu différemment pour Yom Tov que pour le Chabbat, comme nous le verrons.

Le Myrte ressemble aux yeux, pour signifier de ne pas s'égarer après les désirs de son regard au moment des festivités; Quant **au Saule**, il symbolise les lèvres, car par la bouche l'homme pose la touche finale à son action, d'où la nécessité de mettre une bride pour ne pas se laisser aller au moment de la joie.

Un Joie soit maximale

Bien qu'à toutes les fêtes ce soit une Mitsva de se réjouir, à Soukot au Mikdash (au Temple de Jérusalem) il y avait une joie particulière comme dit le verset : Vous prendrez pour vous le premier jour (de Soukot) le fruit de l'arbre Hadar, des rameaux de l'arbre Avoth et des saules de rivières ; et vous vous réjouirez devant Hashem votre D-ieu pendant sept jours. » (Vayikra 23, 40) En quoi consistait cette joie ? La flûte souffle, on joue de la cithare, de la lyre, des cymbales, chacun de l'instrument de musique qu'il savait jouer, qui sait chanter chante. On danse, on frappe des mains, on saute, on fait des acrobaties, chacun selon ce qu'il sait, et l'on dit des louanges et des glorifications. Cette joie ne repousse ni Shabbat ni Yom Tov. C'est une Mitsva, un commandement, de faire que cette joie soit maximale, et ne la faisaient pas les ignorants et tout celui qui voulait. Les grands 'Hakhamim d'Israël, les Chefs Yeshivot, le Sanhédrin, les 'Hassidim, les Anciens, les gens aux actions remarquables, ce sont eux qui dansaient, qui battaient des mains, qui chantaient et se réjouissaient au Temple durant la fête de Soukot. Le reste du peuple, les hommes et les femmes, venaient voir et écouter.

Les Libations d'Eau

Une signification profonde et des secrets inimaginables étaient contenus dans la Mitsva des "libations d'eau" sur l'autel. Il y a là une allusion à la soumission inconditionnelle au Créateur du monde - « Voici nous sommes devant Toi comme ces eaux répandues ! » Ces eaux de la libation se déversaient dans les fondations de l'autel, ces trous profonds jusqu'aux entrailles de la terre. Ces cavités dataient déjà des six jours de la Création. On en trouve une allusion dans le mot Béréchit (la Genèse, nom du premier livre de la Torah) : bara (a créé) -chit (ces puits circulaires qui descendent jusqu'aux abîmes). Les Maîtres du Kabbale ont dit que l'eau symbolise la générosité et les eaux souterraines la bonté sans limites dissimulée lors de la Création. Puisque ces eaux atteignent celles des abîmes, un lien se crée avec la bonté infinie d'Hachem. Par cette Mitsva, les eaux de l'année à venir seront bénies.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com
Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollél - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L